

Conseil Syndical du 11 mars 2025

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Sébastien FOURAGE, Françoise ABSOLU, Guy TOUCHARD, Michel THOMAS, Bernard LELEU, Patrick VALLEE, Michel KLINGEMANN, Michel LECLERCQ, Denis FOURNIER, Jean Claude BENNERY, Gérard DENIS, Olivier NIOCHE.

Absents excusés : Philippe BALIN (pouvoir à Bernard LELEU), Fernand GOURLOT (pouvoir à Gérard DENIS), Raphaël RAMETTE (pouvoir à Michel LECLERCQ), Jean Paul IMBAULT (pouvoir à Claude LANCRENON), Jérôme RICOU (pouvoir à Claude LANCRENON)

Participants à titre consultatif : Sylvain PINAULT, Hugo Lepetit

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 14 janvier 2025

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble des présents et des représentés

Président de la CLE

Claude LANCRENON félicite Michel LECLERCQ qui a été élu président de la Commission Locale de l'Eau jeudi 6 mars. L'ASRL quant à elle reste élue au bureau de la CLE dans le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles, des associations.

Michel LECLERCQ souhaite que l'étude HMUC soit la priorité dans l'année en venir.

Préparation de l'assemblée générale

Hugo Lepetit présente le projet de diaporama pour l'assemblée générale qui aura lieu le 1^{er} avril 2025 à l'Alliage. Suite aux remarques des syndicats, les modifications demandées seront intégrées avant l'assemblée.

Installation d'un capteur à Saint Santin

Hugo LEPETIT propose de déplacer le capteur de hauteur d'eau installé au Pont Cotelle sur le bassin de St Santin. Ce capteur fait actuellement doublon avec celui du Pont Leclerc.

Le pont des 3 FFI semble être l'emplacement idéal. L'objectif est toujours d'équiper tous les bassins dans l'année avec l'appui des collectivités territoriales.

Après en avoir discuté, ce changement sera fait à la prochaine période permettant d'enlever le capteur du Pont Bouchet en toute sécurité.

Colonisation de l'Hydrocotyle fausse renoncule

Apparue en 2021 sur le Loiret et venant du Dhuy, cette plante aquatique continue de s'implanter sur la rivière. Malgré un arrachage régulier effectué par les deux agents, le nombre de foyers augmente d'année en année (voir annexes). Le plan d'action mis en place à l'échelle du département semble insuffisant pour le moment. Le SMBL doit expérimenter la pose d'une bâche sur le Dhuy pour voir les impacts sur l'Hydrocotyle.

Point financier

Hugo LEPETIT présente le bilan du Compte Financier Unique 2024 ci-dessous :

CFU ASRL 2024	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	114 242,25€	131 188,39€	16 946,14€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2023		158 506,09€	158 506,09€
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE 2023		18 744,09€	18 744,09€
RESULTAT CUMULE 2024	114 242,25€	308 438,57€	194 196,32€

Le CFU 2024 complet avait été envoyé avec la convocation. Après en avoir débattu, le Compte Financier Unique est approuvé à l'unanimité.

Suite à un changement de réglementation, Sylvain PINAULT, détenteur du permis de chasse, a été contraint d'acheter une nouvelle carabine pour pouvoir continuer le piégeage des ragondins. Le coût de l'achat de l'arme, le silencieux et les munitions s'élève à 328€.

Comme cet achat va servir dans le cadre professionnel, Claude LANCRENON propose un remboursement. Après en avoir débattu, le remboursement de 328€ est accepté par l'ensemble des présents et représentés.

Questions diverses

- Suite à la demande de la ville d'Olivet, l'ASRL a commencé à enlever des bateaux identifiés comme abandonnés sur les rives de la commune.
- Dans le cadre des travaux du Beauvoir, une rive a été refaite en enrochement sans prise sur la rivière.
- Suite à la demande de l'ASRL, la métropole a installé des panneaux de vitesse (7km/h) afin de rappeler cette limite trop souvent oubliée. L'ASRL n'a cependant pas été consulté pour la pose de ces panneaux et ils n'ont pas été installés dans la zone la plus problématique. Un courrier va être renvoyé à la Métropole pour demander l'installation de panneaux supplémentaires dans le secteur Paul Foret et La Source.

Claude LANCRENON clôture le conseil à 20h00.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 24/02/2024

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 11 mars 2025 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 14 janvier 2025**
- **Installation d'un capteur de niveau, bassin de Saint Santin**
- **Colonisation de l'Hydrocotyle fausse renoncule**
- **Point financier (remboursement de frais et bilan 2024)**
- **Préparation de l'assemblée générale**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON



2021

2022-2023



2021

2022-2023

2024